Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

DE LA STRUCTURE AVANT TOUTE CHOSE. UNE ONTOLOGIE DE LA STRUCTURE EST-ELLE POSSIBLE?

L'emploi du terme de structure en philosophie est relativement récent[1]. Il fut d'abord utilisé, dans le domaine des sciences positives, par la chimie et par la physique[2], puis dans celui des «humanités», par la linguistique, avant de gagner celui des «sciences humaines»: psychologie[3], sociologie, ethnologie[4]. Son usage en philosophie semble attrayant mais n'est pas, encore, très convaincant. Je tenterai, dans ce qui suit, d'appliquer la formule de la structure au domaine qui demeure par excellence celui de la philosophie, et qu'Aristote qualifiait de «philosophie première»: autrement dit, de l'ontologie.

À mon jugement personnel, parmi, d'autres défintions de la notion de structure, celle avancée par R. Mucchielli serait à retenir. La voici: «une unité possédant sa loi immanente d'action et de développement, ayant une causalité propre et réalisant une individualité fonctionelle»[5]. Elle fait appel, tout en les associant à la notion définie, tour à tour à celles d'*unité*, de *loi*, d'*immanence*, d'*action*, de *développement*, de *causalité*, de *propriété*, de *réalisation*, d'*individualité* et de *fonctionalité*. Or, avant de procéder à l'examen de la manière selon laquelle ces notions s'agencent entre elles et s'intègrent dans la notion maîtresse ainsi décrite, il est, semble-t-il, essentiel de procéder à leur clarification en tenant compte du rôle qu'elles sont appelées à jouer en tant que facteurs et qu'éléments constitutifs de l'ensemble complexe qu'elles qualifient.

---

1. Cf. R. RUYER, *Esquisse d'une philosophie de la structure*, Paris, Alcan, 1930.

2. Cf. IDEM, Microphysique et microspiritualité, *Revue de Métaph. et de Morale*, 45, 1938, pp. 507-541; A. MERCIER, *Stabilité, complémentarité et déterminabilité*, Paris, Gautier-Villar, 1946.

3. Cf. M. MERLAU-PONTY, *La structure de comportement*, Paris, P.U.F., 1942.

4. Cf. Cl. LÉVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, P.U.F., 1949.

5. Cf. R. MUCCHIELLI, La notion de structure en psychologie, *Notion de structure et structure de la connaissance. XX^e Semaine de Synthèse*, Paris, Albin Michel, 1957, pp. 343-376; notamment p. 344.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

1. *Unité*. Elle semble contredire, de prime abord, le terme d'*ensemble complexe* qui vient d'être utilisé. Il ne faut toutefois pas confondre en l'occurrence la connotation sémantique du terme *unité* avec celle qui l'associe au terme *diversité* dans l'expression «unité *dans* la diversité» faisant allusion à une réalité qui émerge à partir de données disparates qu'elle unifie après coup. Tout au contraire, il s'agit ici d'une unité primordiale et fondamentale prédisposée à s'attirer des facteurs convenant à la modalité *unique* de sa manifestation. Il s'agit, en conséquence, d'une unité *potentielle* qui s'érige en unité *actuelle* à l'aide de facteurs appropriés et qui peut alors, révéler son caractère d'unicité, voire d'irrépétibilité. Loin d'être un milileu neutre, vague, insaisissable et passif qui se laisse modeler au gré de forces qui lui sont étrangères, l'unité en puissance qu'est la structure s'avère donc une sorte d'*Umgreifendes*, pour employer, ne serait-ce qu'approximativement, la terminologie de Karl Jaspers, mais dans un autre sens, celui d'une tendance dynamique capable d'attirer vers soi, sélectivement, les facteurs qui lui sont appropriés, convenables et nécessaires en vue de son passage de l'état quasi virtuel à l'état indubitablement réel, pour les saisir en les enveloppant et pour se les assimiler en se les intégrant. Il en résulte dès lors un «ensemble complexe», certes, mais d'une unité indubitable grâce à la sélectivité préalable de cet *Umgreifendes* qui agit conformément à ses tendances, pour ainsi dire, vitales. Dans ces conditions, il serait même possible de faire état d'une «vision systémique» de l'unité[6].

2. *Loi*. Il s'agirait d'un ordre authentique, rigoureux, constant et invariable auquel se plient un état et une situation donnés en raison de l'autorité qu'il exerce de toute evidence et d'où il est formellement interdit de dévier ou de s'éloigner sous peine qu'il soit, pour le moins, dissous, voire anéanti. Il est clair que, dans ces conditions et en tant qu'ordre respecté, la loi garantit et renforce la stabilité de l'unité en la rendant encore plus unitaire. Ce caractère d'obligation se transmet à tous les autres facteurs dont l'unité se voit enrichie et qui contribuent à la rendre par la suite une structure inébranlable. Dans le domaine de l'art, il est question, chez Kant, d'une *héautonomie*[7].

3. *Immanence*. Ce terme désigna à l'origine le statut des idées ou «formes» platoniciennes à l'interieur de la conscience. L'âme les ayant jadis contemplées lors de son séjour antérieur en un lieu supracéleste, en aurait retenu la mémoire et il suffirait d'en susciter la remémoration par une méthode ap-

---

6. Cf. K. JASPERS, *Vernunft und Existenz*, Groningen, Wolters, 1935, pp. 33 et suiv. Cf. E. MORIN, *La méthode*, t. 1: *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977; t. 2: *La vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980.

7. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Forme et subjectivité dans l'esthétique kantienne*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1964; 2e éd., I. P. R. – Vrin, 1997, p. 31: «une conformité à des lois sans lois». IDEM, *L'itinéraire de l'esprit*, t.1: *Les êtres*, Athènes, Hermès, 1974, pp. 46-49.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

propriée, soit la maïeutique de Socrate, pour qu'elles resurgissent de l'inconscient ou elles demeuraient en attendant leur rappel. Cette conception toutefois se réclame surtout du domaine épistémologique. Dans le domaine ontologique qui intéresse ici, l'immanence désignerait la contenance de la loi particulière de l'unité de la structure, assimilée à elle, en son sein, de manière permanente. Aussi l'unité de la structure, renforcée par sa loi spécifique, immanente, s'extériorise-t-elle en bloc toutes les fois qu'elle y est sollicitée par une conscience, soit la conscience même du sujet, soit par celle d'un autre, soit celle d'un contemplateur. Une telle immanence s'affirme comme déterminant jusqu'au comportement de la structure en formation et en devenir, pour se fondre à elle en tant qu'*inhérence* inséparable d'elle et pour en renforcer la dynamique originaire qui se traduit finalement, en tendance vers une affirmation de soi moyennant une effervescence en guise de tentative d'extériorisation, tout en demeurant encore inhibée, et ce, en tant qu'intention[8].

4. *Action*. Si l'on s'en tient à Maurice Blondel, par exemple, l'action précéderait ou même suivrait la pensée qu'elle exprimerait ou qu'elle ordonnerait, selon le cas[9]. Il s'agit toutefois en l'occurence d'un agencement et d'un ordonnancement au niveau ontologique qui se traduit par une activité interne. L'action du *Noûs* anaxagoréen, d'origine externe, se serait exercée par interpénétration repandue à l'ensemble de l'univers et aurait abouti à la formation d'homœoméries[10]. Par contre, l'action, au niveau ontologique de l'examen de la structure autonome, intervient de l'intérieur pour en renforcer la nature et la cohésion, condition nécessaire de sa constitution, mais cependant nullement suffisante, à ce stade, pour en autoriser quelque franchissement que ce soit des limites où elle se trouve encore confinée. Il va sans dire que ce genre d'action ordonnatrice est conduite sous les auspices de la loi immanente et inhérente à l'unité structurale, qui en régit la subsistance. Elle fait partie de la dynamique de l'unité qu'elle contribue à soutenir fermement.

5. *Développement*. Si l'action suppose son inhérence conforme à la loi garante de l'unité, le développement, quant à lui, suppose une *finalité* qui en garantit l'accomplissement. Une finalité régit la conception aristotélicienne de l'*entéléchie* aussi bien que le principe kantien de *téléologie*, respectivement étudiés d'une part principalement dans la *Physique*[11], dans le traité

---

8. Cf. IDEM, Immanence et transcendence, in IDEM, *Poïésis et Techné*, t.2, Montréal, Montmorency, 1994, pp. 162-172.

9. Cf. M. BLONDEL, *L'Action*, Paris, Alcan, 1893; P.U.F., 1950², pp. 45 et suiv.

10. Cf. E. MOUTSOPOULOS, Une dynamique ontologique: l'interpénétration, *Philosophia*, 40, 2010, pp. 173-174.

11. ARIST., *Phys.*, A 1, 201 a 11 et suiv.; Θ 1, 251 a 9; 5, 257 b 7-8.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

De l'âme[12] et dans la *Métaphysique*[13]; et, d'autre part, dans la *Critique de la faculté de juger*, à propos non seulement du jugement téléologique[14], mais encore du jugement sur le beau («une finalité sans fin»)[15]. Dans ces conditions, le développement suppose un germe et un projet entéléchique conformément auquel il se déroule et progresse avant d'atteindre son stade final qui admet néanmoins son propre dépassement en vue de son parachèvement dans le sens de son perfectionnement. L'ensemble de ce processus est contenu rudimentairement en puissance dans le schème de la finalité unitaire de toute structure. Cette finalité n'est aucunement concevable comme étant privée d'une fin à accomplir. En se référant au beau en tant que «finalité sans fin», Kant entend le manque d'interêt profitable au contemplateur qui émet un jugement réfléchissant de goût et non point le manque d'une fin concernant l'objet d'un tel jugement: dans ce dernier cas, manifestement, finalité et fin coïncident, voire s'identifient. Aussi le développement se produit-il et s'accomplit selon la loi particulière qui régit specifiquement et rigoureusement l'unité structural et constitue la manifestation intime de son action.

6. *Causalité*. Tout effet dérive d'une cause, qu'elle soit directement ou indirectement détectable. L'erreur consiste précisément à envisager un fait ayant immédiatement (ou presque) précédé un événement comme sa cause réelle (*post hoc, ergo propter hoc*). En l'occurrence, tout comme finalité et fin s'identifient, de même cause et effet sont des données concomitantes et même synchronisées en vertu d'une loi unique qui impose aux divers paramètres structuraux sa règle et une dépendance unificatrice. Au demeurant, cette causalité n'est qu'un autre aspect de la finalité de la structure. Elle n'en diffère que par la direction selon laquelle elle est conçue: il s'agirait, en fait, d'une finalité renversée, mais qui rend apparentes certaines qualifications complémentaires de la réalité structurale obnubilées par les considérations précédentes; ou, plutôt, demeurées dans l'ombre à cause de l'importance accordée jusqu'ici à l'argumentation principale. Il s'agirait, notamment, des aptitudes de *fléxibilité*, d'*adaptabilité* et de *restructurabilité*[16]. On objectera que ces catégories sont incompatibles avec la rigueur d'application de la loi

---

12. IDEM, *De an.*, B 1, 412 a 27 et b 5; 5, 417 a 16.

13. IDEM, *Métaph.*, Z 10, 1036 a 6; 13, 1038 a 6; 1039 a 5-7; Θ 3, 1047 a 30 et 32 ; 8, 1050 a 23.

14. Cf. I. KANT, *Krit. der Urtheilskraft*, II^e partie, 2^e dir. §§ 69-78, *AK* V, pp. 381-415; *OP* II, pp. 1178-1210.

15. Cf. *ibid.*, I^ère partie, I^ère section, livre I, 3^e Moment, §§ 10-17, *AK* V, pp. 219-236; *OP* II, pp. 978-999.

16. Sur l'acception finaliste du terme *quiddité* chez Aristote, cf. E. MOUTSOPOULOS, *L'itinéraire de l'ésprit*, t. 1: *Les êtres*, pp. 25-28; IDEM, Structure et restructuration, *Actes du III^e Congrès sur les Îles Ioniennes*, Athènes, 1964, pp. 125-132.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

à propos de la finalité au cours du développement. Or elles s'avèrent plausibles en tant que caractères subsidiaires et que moyens provisionnels assurant la durabilité de la structure face à des aléas éventuels imprévisibles surgissant des conditions dans lesquelles le développement se poursuit[17]. Si la causalité de la structure agit en sorte que cette dernière se révèle comme *causa sui*, il s'ensuit que les facteurs examinés jusqu'ici agissent entre eux en conséquence et en participation étroite. On constatera par la suite qu'il en est de même au sujet des autres paramètres qui composent la structure. Quant à la causalité même, elle demeure la force propulsive du developpement et elle s'y intègre, en dernière instance, jouant ainsi le rôle d'un ressort remonté, conformément à la finalité dont elle fait l'appoint en tant que son renversement complémentaire, comme nous l'avons déjà vu. Reste à envisager la causalité en sa capacité dynamique d'engendrer des progressions successives qui admettent d'être distinguées au sein d'une progression apparemment continue, puisqu'elle est soumise aux aléas, effectifs ou hypothétiques qui viennent d'être envisagés; aléas qui admettent d'être convertis en occasions à saisir pour en profiter ou à éviter, pour que le développement poursuive imperturbablement son cours et atteigne sa fin sans détours plus ou moins nuisibles à son accomplissement. Cela présupposerait en principe une volonté libre, ce qui n'est absolument pas le cas ici. Toutefois la confrontation d'une telle conjoncture est contenue dans la programmation même de la dynamique structurale.

7. *Propriété*. On concevra ce facteur comme correspondant à l'une des *quinque voces* de Porphyre[18] et, déjà, Aristote[19], au sens d'appartenance particulière et inaliénable, et pour cause, car en tant qu'unité, la structure peut partager en commun avec d'autres structures un nombre indéfini de caractères. Mais il en existe au moins un qui la différencie du groupe et c'est lui qui la rend exclusivement unique en son genre et la qualifie d'unique rien que par sa prédominance. Le propre d'une structure appose le sceau de sa présence sur la kairicité de celle-ci. Il s'affirme comme l'agent décisif de son existence et veille à son intégrité ainsi qu'à son intégralité. Cependant, l'exclusivité qu'il lui assigne risque de disparaître, entraînant, du même coup, l'évanescence de l'unicité du tout éventuellement formé sinon sa dislocation pure et simple, dès qu'il est question d'atteindre une ressemblance absolue qui annulerait *ipso facto* la différence, ne serait-ce que minime, mais combien décisive, qui assure la survie de la disposition qui se veut unitaire. Pour ce qui

17. Cf. IDEM, Durée ontologique, *Néa Hestia*, 72, 1962, pp. 1101-1102.
18. Cf. PORPH., *Isagogé*, IV, 4 a 14 et suiv.
19. Cf. ARIST., *Top.*, A 18, 108 b 4; 4, 101 b 17 et 25; 103 b 5-19; 18, 108 b 4; E 3, 132 a 4.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

est de la kairicité, au sens d'occasionalité à s'en méfier ou à en profiter, telle qu'on l'a déjà rencontrée à propos des aléas susceptibles d'entraver l'activité ponctuelle de la causalité, on renverra le lecteur aux nombreux travaux de l'auteur sur cette notion. Par ailleurs, on ne saurait la passer sous silence, ne serait-ce qu'en enjambant sur l'ordre annoncé, pour la mieux distinguer par rapport à celle de *propriété*, qui vient d'être examinée.

8. *L'individualité*. Celle-ci peut être conçue de deux manières: la première fait appel à l'unité indivisible de la structure; la deuxième, à son irrépétibilité et à sa particularité. Conformément à cette distinction, on ne saurait affirmer que l'indivisibilité de l'unité structurale n'est nullement comparable à celle que professaient les anciens atomismes. Outre le fait que la physique subatomique a montré que les atomes de la matière sont eux-mêmes des structures, on n'oubliera pas que les atomes de Leucippe, par exemple, sont nantis de quelques propriétés, telles la *forme*, l'*ordre* et la *position*[20], pour ne point citer les propriétés repsectives qui qualifient ceux de Démocrite[21]. Dans le même contexte, on entendra par individualité un statut d'indépendance, ne serait-ce que relative, étant donné qu'on ne peut exclure une connexion entre structures à l'interieur d'un domaine précis favorisant leur interdépendance. Par contre, en ce qui concerne l'acception qui rapproche l'individualité de la particularité, voire de l'unicité et de l'irrépétibilité, force est d'admettre que la structure demeure une entité parfaitement autonome et qu'en tant que telle elle s'affirme complètement douée d'autarcie, son passage de l'état en puissance à l'état en acte s'accomplissant par ses propres ressources et ses propres moyens.

9. *Réalité*. Le processus du passage de l'état de puissance à l'état d'acte offre un avant-goût du comportement visant à la réalisation et à l'affermissement de la structure en tant qu'évidence incontestable. Déjà unité soumise à sa loi, à sa finalité et à sa causalité inhérentes, elle se dirige, par là-même, inéluctablement, et en dépit des aléas éventuels surgissant en cours de route, qui peuvent occasionner des variantes de son cheminement initialement prévu, vers l'achèvement de son parcours, qui correspond à sa réalisation complète. En fait, sa réalité s'accuse dès son émergence sous l'aspect potentiel et se renforce tout au long de son actualisation, pour atteindre sa plénitude à un stade final qui, toutefois se prête à son propre dépassement dans un élan dynamique, au cas où quelque déficience originelle de sa finalité le permettrait. Pareille conjoncture entraînerait la *surréalité* de la structure à savoir un approfondissement, une intensification et, dès lors, un enrichisse-

---

20. Cf. LEUCIPPE, fr. A 6 et 8; D.-K.[16], *Vors.*, II, 73, 21 et 78, 21.
21. Cf. DÉMOCR., fr. A 38 et 44; D.-K.[16], *Vors.*, II, 94, 7 et 95, 21.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ment de son état, qui lui nuiraient s'ils dépassaient une certaine mesure qualifiée d'optimale. Une telle surréalité ne s'oppose guère à la réalité; au contraire, elle la complète et même l'accomplit[22].

10. *Fonctionalité.* Il est évident, après tout ce qui précède, que les facteurs qui constituent les qualités réunies au sein de la structure se trouvent entre elles en rapport fonctionnel, à savoir qu'ils agissent en se combinant, donc en s'influençant mutuellement, au point d'être tributaires les uns des autres et que le moindre écart de leur rôle fixé au départ risque de miner la continuité de l'entité structurale. Effectivement, ce ne sont point uniquement ces facteurs qui s'avèrent regis par une fonctionalité; c'est la structure même en tant que totalité qui peut être qualifiée de fonctionalité et c'est elle qui domine la fonctionalité de chacun de ces facteurs considérés séparément. Non seulement elle en coordonne le comportement, mais, de plus, elle *est* ce comportement dont la résultante contribue à l'élaboration continue de sa réalité; partant de sa durée et de son action interne, tout comme de son irradiation casuelle due à sa surabondance qui n'a rien de la finitude de l'être parménidien[23]. Fonctionalité en exercise, elle s'exerce à durer et, en même temps, exerce sa dynamique à l'adresse de son entourage sur lequel elle étend son influence. Formation en accomplissement continu, elle subsiste en soi tout en se perfectionnant par le perfectionnement des conditions de sa durée; autant dire, de sa fonctionalité interne, mais encore, éventuellement, au delà de soi, le cas échéant. Tout compte fait, grâce à sa fonctionalité, la structure se révèle comme une fonction vigoureuse, prête à s'étendre, mais également à s'enrichir d'apports lui convenant, afin d'améliorer son rendement prévu par sa finalité même qui, dans des cas exceptionnels, admet et même impose sa supération.

* * *

Telle qu'elle vient d'être envisagée à travers l'étude de ses facteurs constitutifs et la dynamique de sa constitution et de sa réalisation moyennant son accomplissement en tant qu'entité unitaire, telle qu'elle a été définie dès le départ, la structure s'affirme non seulement comme un être, mais encore, toute proportion gardée, comme une valeur: un être, ne serait-ce qu'en puissance, mais prêt à s'épanouir en raison de sa dynamique et à dominer par son importance les conditions de sa propre unicité et celles des conditions qui régissent les entités auxquelles elle est conviée à s'associer[24] en complé-

---

22. Cf. E. MOUTSOPOULOS, L'être accompli, *Les Études Philosophiques*, 89, 1965, pp. 64-71.

23. Cf. PARMÉN., fr. B 8, 4 <et D.-K.[16], *Vors.*, I, 235, 5 et 238, 7>.

24. E. MOUTSOPOULOS, L'autonomie ontologique, *Univ. d'Athènes, Annuaire de la Fac. de Philos.*, 1971, pp. 187-192; IDEM, L'être associé, *Revue Philosophique*, 96, 1971, pp. 179-182.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

tant avec elles des totalités qui la surpassent, mais dont elle demeure l'élément dominant à cause de son dynamisme continuellement alerte. Les «destructurismes» contemporains de tous bords ne prétendent, en dernier lieu, qu'à la vieille méthode éprouvée d'analyse, soit, poussée. Cette tentative de proposer et d'établir une vision ontologique du statut de la structure est concevable à propos de tous les aspects de la réalité et de tous les domaines du questionnement philosophique, mais se voit illustrer par excellence au niveau de la création artistique, où la structure de l'œuvre créée joue un rôle de charpente à laquelle les autres éléments de la totalité en devenir viennent se fondre.

E. MOUTSOPOULOS
(Athènes)

ΠΡΩΤΙΣΤΩΣ Η ΔΟΜΗ.
ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΔΥΝΑΤΟΥ ΜΙΑΣ ΟΝΤΟΛΟΓΙΑΣ ΤΗΣ ΔΟΜΗΣ

Περίληψη

Θεωρούμενη κατὰ τοὺς συστατικούς της παράγοντες καὶ τὴν δυναμικὴ τῆς συγκροτήσεώς της, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν πραγμάτωσή της διὰ τῆς ὁλοκληρώσεώς της ὡς ὀντότητος μοναδικῆς, ἡ δομὴ ἐπιβεβαιώνεται ὄχι μονάχα ὡς ὄν, ἀλλὰ καί, τηρουμένων τῶν ἀναλογιῶν, ὡς ἀξία: ὡς ὄν, ἔστω καὶ δυνάμει, πλὴν ἕτοιμο ν' ἀναπτυχθῇ ὡς ἐκ τῆς δυναμικῆς του καὶ νὰ ἐπικρατήσει, ὡς ἐκ τοῦ κύρους του, ἐπὶ τῶν συνθηκῶν τόσο τῆς μοναδικότητός του ὅσον καὶ ἐκείνων ποὺ διέπουν τὴν ὕπαρξη τῶν ὀντοτήτων πρὸς τὶς ὁποῖες καλεῖται νὰ ἑταιρισθῇ, παραμένοντας ὡστόσο στοιχεῖο κυρίαρχον. Οἱ παντοῖοι σύγχρονοί μας «ἀποδομισμοὶ» δὲν εἶναι παρὰ μιμήσεις τῆς παλαιᾶς δεδοκιμασμένης ἀναλυτικῆς μεθόδου. Ἡ καθιέρωση μιᾶς ὀντολογίας τῆς δομῆς ἰσχύει γιὰ ὅλες τὶς ὄψεις τοῦ φιλοσοφικοῦ προβληματισμοῦ ἰδιαίτερα ὅμως γιὰ τὴν καλλιτεχνικὴν δημιουργίαν ὅπου ἡ δομὴ τοῦ δημιουργούμενου ἔργου ἐνεργεῖ ὡς κυρίαρχος δεσμὸς πρὸς τὸν ὁποῖον τὰ δευτερεύοντα στοιχεῖα τοῦ συνόλου συνείρονται.

Εὐάγγελος ΜΟΥΤΣΟΠΟΥΛΟΣ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ